

Battue de régulation de la faune sauvage - Mardi 14 octobre

Mardi 14 octobre 2025

Une battue de régulation de la faune sauvage aura lieu le mardi 14 octobre sur les Espaces Naturels Sensibles de Champfaily et de la Haute Tasse, ainsi que dans les zones forestières et agricoles autour de la ferme de la Closeraie. Cette opération est menée par le Département à la demande de la Ville, en réponse aux dégâts importants causés aux cultures et aux serres de la Closeraie.



Face aux dommages répétés causés par la faune sauvage, notamment les sangliers, sur les exploitations agricoles de la Closeraie, la Ville de Magny-les-Hameaux a sollicité une intervention du Département.

Une battue encadrée se tiendra le 14 octobre sur plusieurs secteurs sensibles : les Espaces Naturels Sensibles de Champfaily et de la Haute Tasse, le long du chemin du Rhodon, ainsi que les abords de la ferme de la Closeraie.

Cette action vise à préserver les cultures locales tout en maintenant un équilibre écologique sur le territoire.

Pour garantir la sécurité de toutes et tous, le skatepark sera exceptionnellement fermé durant toute la journée. Il est également recommandé d'éviter les zones concernées et de respecter les consignes de signalisation sur place.

Coordonnées

1 Chemin de la Closeraie
78114
Magny-les-Hameaux
Infos pratiques

Le skatepark sera fermé toute la journée pour des raisons de sécurité.

Documents

[25-083-PM arrêté temporaire relatif à la fermeture provisoire du skatepark le mardi 14 octobre 2025](#)

Contact

Louise BELLANGER
Chargée de mission Transition écologique
0139447171